

BAC+3

Chargé de Recrutement et Conseils en RH

Certification professionnelle « Chargé de recrutement et conseils en ressources humaines » enregistrée pour 5 ans au RNCP (Fiche RNCP 36500) sur décision du directeur de France Compétence suite à l'avis de la commission de la certification professionnelle du 01/06/2022, au niveau de qualification 6, avec le code NSF 315 sous l'intitulé « Chargé de recrutement et conseils en ressources humaines » avec effet jusqu'au 01/06/2027, délivré par EFP - GROUPE ESCCOT, organisme certificateur. Cette certification professionnelle est constituée de 4 blocs de compétences. Les blocs de compétences représentent une modalité d'accès modulaire et progressive à la certification, dans le cadre d'un parcours de formation ou d'un processus de VAE, ou d'une combinaison de ces modalités d'accès. Cette certification professionnelle est inscrite sur la liste des certifications professionnelles RNCP 36500 sous le code diplôme 26X31527.



Objectifs de la formation

La crise sanitaire a eu un impact non négligeable sur le marché du travail, ayant notamment pour conséquence de forts ralentissements économiques. De récentes études, indiquent une reprise d'activité se caractérisant par des tensions au niveau du recrutement. Dans ce contexte de reprise d'emploi et de tensions, les entreprises doivent, soit renforcer leur service Ressources Humaines en interne et plus particulièrement les compétences liées au recrutement, soit externaliser pour bénéficier des compétences des experts du secteur pour résoudre leurs problématiques de recrutement.

Débouchés professionnels

- Chargé(e) de Recrutement
- Chargé(e) d'Etudes et de Données Sociales
- Gestionnaire SIRH
- Chargé(e) de Projet RH
- Chargé(e) de Mission Sociale et RSE
- Gestionnaire de Paie

Poursuite d'études

Le titulaire du BAC+3 CRCHRH peut faire le choix d'une poursuite d'études avec notre Master Manager en Ressources Humaines.

Conditions d'accès

Cette formation est accessible et s'adresse à toute personne titulaire d'un diplôme de niveau 5 (BAC+2), dans le domaine des Ressources Humaines.

Les admissions se font après validation des étapes suivantes :

- Etude du dossier d'inscription
- Entretien de motivation
- Test de positionnement
- Entretien final avec le directeur

ALTERNANCE

INITIAL

Durée de la formation

1 année de formation
500 heures sur le cycle

Rythme de la formation

2 jours en formation
3 jours en entreprise

Date de rentrée

Les rentrées se font, chaque année, sur le mois de septembre.

Accessibilité handicap

Nos établissements sont accessibles aux personnes en situation de handicap. Pour toute question, veuillez contacter notre référent handicap : Martin DEMORY - 06 21 94 54 51

Tarif de la formation

Si la formation est suivie en alternance, son coût est entièrement pris en charge par l'OPCO (opérateur de compétences) de l'entreprise.

Le coût de la formation en initial est de 4 800 €. Nous avons également la possibilité de vous proposer la mise en place d'un échancier.

Les formateurs

Nos formateurs sont des professionnels et experts issus des secteurs qu'ils enseignent au sein de notre établissement.

Ils vous accompagnent dans l'acquisition des connaissances et compétences clés grâce à des cours concrets, enrichis par leurs propres expériences terrain.

Contact – Fréjus

07 77 46 60 08
2740 RD4
83 600 Fréjus

Contact – Cannes

07 88 47 59 81
68 Boulevard Carnot
06 400 Cannes

Contact – Draguignan

06 35 22 58 08
169 Avenue Maréchal Juin
83 300 Draguignan

contact@esc-acaman.com
www.esc-acaman.com



Contenu de la formation & Programme

BLOC 1 PARTICIPER AU DÉPLOIEMENT DE LA STRATÉGIE DE SOURCING ADAPTÉ AU BESOIN EN RECRUTEMENT D'UN COMMANDITAIRE

Analyse d'un besoin en recrutement d'un commanditaire et rédaction d'une offre

Définition et mise en œuvre de la stratégie de sourcing

Mises en place d'actions commerciales, de fidélisation et de satisfaction client

BLOC 2 ASSURER LE RECRUTEMENT ET L'INTÉGRATION DU PERSONNEL PERMANENT ET TEMPORAIRE

Évaluation des candidats et conduite d'entretiens de recrutement

Gestion et suivi des candidatures

Intégration des nouveaux collaborateurs temporaires et permanents dans l'entreprise (onboarding)

BLOC 3 ACCOMPAGNER LE DÉVELOPPEMENT DES COMPÉTENCES

Participation à l'animation de la démarche qualité de vie au travail

Participation à l'élaboration et à la mise en place du plan de développement des compétences

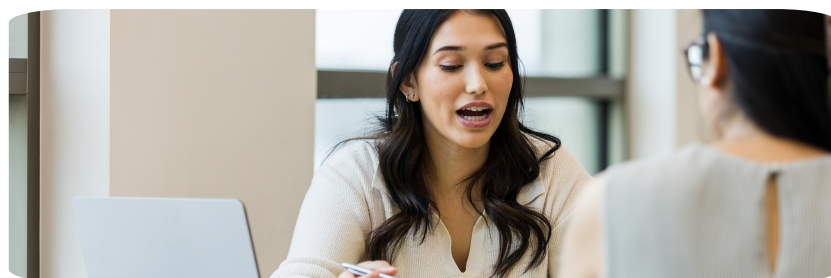
BLOC 4 ASSURER LA GESTION ADMINISTRATIVE DU PERSONNEL

Gestion de la paie et politique de rémunération

Participation à la politique d'amélioration continue : reporting et optimisation SIRH

Mise en œuvre d'une action de communication interne RH

Gestion des aspects juridiques de la gestion du personnel



Attribution de la certification

L'attribution de la Certification Professionnelle est décidée par le Jury National de Certification réuni par l'organisme certificateur. L'apprenant se verra attribuer la certification professionnelle s'il répond aux conditions cumulatives exigées.

Il est possible, dans certains cas, de valider un ou plusieurs blocs de compétences, selon votre parcours. Pour obtenir votre certification, il vous faudra cependant valider l'intégralité des blocs de compétences. Merci de nous contacter pour une étude de votre dossier.